



Canadian Political Science Association
Association canadienne de science politique

(La version française suit immédiatement le texte anglais.)

SPEAKERS RESPONSIBILITIES¹

2023 CPSA Conference
May 30 to June 1 - York University, Toronto, Ontario

2023 CPSA – Conference's Format

We are excited to welcome you back to an in-person conference! Participants, paper-givers, poster and three minute thesis presenters must be prepared to attend the conference and to make their presentations in person.

Conference participants are responsible for their own travel and accommodations arrangements. Information is available [HERE](#).

Hybrid Format for 2023 CPSA Special Events and 2023 Congress Events

In addition to our in-person conference, in recognition of the growing demand for virtual participation, registered attendees will have the option to participate remotely in pre-conference and conference's [plenary](#) and [keynote](#), the [CPSA Presidential Address](#), [CPSA Reconciliation Committee events](#), and to present papers in a [limited number of special panels](#) that have been pre-selected by section heads. These special events and limited number of special panels are identified with the label **"hybrid"** in the [online programme](#) (room column). The 2023 Congress' [Big Thinking](#) series, the [open programming](#) organized by York University, and pre-selected [Career Corner](#) series are also available for remote participation.

Access to the Virtual Congress Platform

By May 25, registered participants will receive a link to access the virtual platform. We encourage you to take a few minutes prior to your chosen event start date/time to navigate the platform.

Need help while online? A technical help desk, virtual registration/information desk set up by the [2023 Congress Organizers](#) will be available May 26 to June 2, 2023. More information and recorded video tours will be made available in May.

Participants in hybrid events will be invited to virtual rehearsals in late April.

¹ Speakers include paper presenters in panels and roundtable participants.

Papers for the Conference – Deadline: Tuesday, May 23, 2023

- Papers should be SINGLE SPACED, not exceeding the word count of 12,000 and should not have been previously published.
- Complete your paper and email it to the relevant section head and the chair, discussant and participants in your session by **Tuesday, May 23, 2023**. E-mail addresses are available in the online programme (click on the names in your session description and right-click to copy/paste their e-mail addresses).

PAPER PRESENTERS

BEFORE the conference, paper presenters are to:

- read the **Federation's Code of Conduct** carefully;
- send a copy of their papers in .pdf format to each of the following:
 - a. section head
 - b. session chair
 - c. session discussant
 - d. any other session participants

The deadline is **Tuesday, May 23, 2023**.

E-mail addresses are available in the **online programme** (click on the names in your session description and right-click to copy/paste their e-mail addresses).

- ensure the paper text does not exceed the word count of 12,000 including notes and appendices;
- failure to send a copy of their papers by **Tuesday, May 23, 2023** will likely result in the chair excluding the presentation from the session. Further, the discussant has no obligation to comment on a paper if it has not been previously seen. Such an action would be a loss to all attending the session;
- prepare comments outlining the major points of their papers. A good presentation is a must for a successful session;
- take part in informal discussions about the order of speaking and time limits (ordinarily 12-15 minutes are set aside for each presenter; this may depend on the number of participants and will be determined by the chair).

DURING the conference, paper presenters are to:

- identify the room number where the session is taking place (see **online programme**) and arrive 10 minutes before the start time;
- follow these guidelines for preparing an oral summary of a paper (usually 12-15 minutes):
 - a. No paper should ever be read verbatim. Such presentations are not only dull but also incomplete due to time constraints imposed by the chair; an author may be cut off by the chair before reaching the most significant aspects of the presentation.
 - b. Highlights of the paper should be given, covering points such as the purpose of the study, the method of analysis, the major findings, and any conclusions or

recommendations. The amount of time devoted to each highlight may vary depending upon the author's evaluation of the importance of each area related to the paper. Inexperienced paper presenters are advised to prepare a "reading text" of approximately 4-5 typed pages.

DURING the conference (**ONLY** for HYBRID events; **ONLY** for paper presenters participating remotely), paper presenters are to access sessions 10 minutes early using the **login credentials provided by the 2023 Congress Organizers**.

Paper presenters, authors and co-authors included in the **online programme must be CPSA members**.

For more information about Membership Guidelines **click [HERE](#)**.
Membership information is available **[HERE](#)**.

Paper presenters are required to **REGISTER** to the 2023 CPSA Conference by the early registration deadline or see their presentation removed from the programme **by Friday, April 7, 2023**. For more information about the **2023 CPSA Conference Fees** **click [HERE](#)**.

ROUNDTABLE PARTICIPANTS

BEFORE the conference, roundtable participants are to:

- read the **Federation's Code of Conduct** carefully;
- take part in informal discussions about the order of speaking and time limits.

DURING the conference, roundtable participants are to identify the room number where the session is taking place (see **online programme**) and arrive 10 minutes before the start time.

DURING the conference (**ONLY** for HYBRID events; **ONLY** for those participating remotely), roundtable participants are to access their sessions 10 minutes early using the **login credentials provided by the 2023 Congress Organizers**.

Roundtable participants are required to **REGISTER** to the 2023 CPSA Conference.
For more information about the **2023 CPSA Conference Fees** **click [HERE](#)**.

Roundtable participants are not required to be members of the CPSA but are more than welcome to join. If you choose not to join, please proceed to register in the **non-member category**.

Membership information is available **[HERE](#)**.



Canadian Political Science Association
Association canadienne de science politique

Note : Le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre neutre.

Responsabilités des auteurs²

Congrès de 2023 de l'ACSP
30 mai au 1 juin – York University, Toronto, Ontario

ACSP 2023 – Format du congrès

Nous sommes ravis de vous accueillir à nouveau pour un congrès en présentiel !

Les participants, les auteurs de communications, les présentateurs de posters et de thèses en trois minutes doivent être prêts à assister au congrès et à faire leur présentation en personne. Les participants au congrès sont responsables de leur voyage et de leur hébergement. Les informations sont disponibles [ICI](#).

Format hybride pour les événements spéciaux de l'ACSP de 2023 et les événements du Congrès de 2023

En plus de notre congrès en présentiel, compte tenu de la demande croissante quant à une participation virtuelle, les participants inscrits auront la possibilité d'assister aux événements du pré-congrès, aux séances [plénière](#) et de la [conférencière principale](#), au [discours du président de l'ACSP](#) ainsi qu'aux [événements du comité sur la réconciliation de l'ACSP](#) et de [présenter des communications dans un nombre restreint de panels spéciaux](#) qui ont été choisis à l'avance par les responsables des sections. Ces événements spéciaux sont identifiés à l'aide de l'étiquette "[hybride](#)" dans le [programme en ligne](#) (colonne de la salle). Les causeries de la série [Voir Grand](#) du Congrès des sciences humaines de 2023 et certains éléments de la [Programmation](#) de la York University et de la série d'ateliers [Foire aux carrières](#) seront également offerts sous un format virtuel.

Accès à la plateforme du congrès virtuel

D'ici le 25 mai, les participants inscrits recevront un lien pour accéder à la plateforme virtuelle. Nous vous encourageons à prendre quelques minutes avant le début de l'événement que vous avez choisi pour naviguer sur la plateforme.

Besoin d'aide en ligne ? Un service d'assistance technique et un bureau d'inscription et d'information virtuel mis en place par les [organiseurs du Congrès 2023](#) seront disponibles du 26 mai au 2 juin 2023. De plus amples informations et des visites vidéo enregistrées seront disponibles en mai.

² Sont compris dans les "auteurs" les personnes qui présentent des communications dans les panels et les participants aux tables rondes.

Les participants aux événements hybrides seront invités à des répétitions virtuelles à la fin du mois d'avril.

Communications pour le congrès - Date limite : le mardi 23 mai 2023

- Le texte devrait être dactylographié à SIMPLE INTERLIGNE, ne pas dépasser 12 000 mots et n'avoir jamais été publié.
- Une fois le document prêt, envoyez-le par courriel au responsable de la section pertinente ainsi qu'au président, au commentateur et aux personnes participant à la séance avant le **mardi 23 mai 2023**. Les adresses électroniques sont disponibles dans le programme en ligne (il vous suffira de cliquer sur les noms dans la description de votre séance pour avoir accès à leurs adresses électroniques; faites un clic droit pour copier/coller leurs adresses électroniques).

PRÉSENTATEURS DE COMMUNICATIONS

AVANT le congrès, les responsabilités des présentateurs de communications sont les suivantes :

- lire attentivement le [code de conduite de la Fédération](#) ;
- faire parvenir une copie de leur communication en format .pdf à chacune des personnes suivantes :
 - a. responsable de la section
 - b. président de la séance
 - c. commentateur de la séance
 - d. tout autre participant à la séance

La date limite est **le mardi 23 mai 2023**.

Les adresses électroniques sont disponibles dans le [programme en ligne](#) (il vous suffira de cliquer sur les noms dans la description de votre séance pour avoir accès à leurs adresses électroniques; faites un clic droit pour copier/coller leurs adresses électroniques).

- s'assurer que le texte ne dépasse pas 12 000 mots en incluant les notes et les annexes ;
- le fait de ne pas respecter la date limite du **mardi 23 mai 2023** risque probablement d'amener le président à exclure la communication de la séance. De plus, le commentateur ne sera pas tenu de faire des remarques sur une communication qu'il n'aura pas reçue auparavant. Ce serait dommage pour les autres personnes qui assistent à la séance ;
- préparer un document qui regroupe les points saillants de leur communication. Une bonne présentation constitue la base d'une séance réussie ;
- participer aux échanges informels sur l'ordre des temps de parole et leur durée (habituellement, 12 à 15 minutes sont accordées à chaque présentateur ; cela

peut dépendre du nombre de participants et sera décidé par le président de séance).

PENDANT le congrès, les responsabilités des présentateurs de communications sont les suivantes :

- identifier le numéro de la salle où se déroule la séance (voire le [programme en ligne](#)) et arriver 10 minutes avant le début de la séance ;
- suivre les lignes directrices pour préparer un résumé oral de la communication (habituellement de 12 à 15 minutes) :
 - a. Ne jamais lire une communication mot à mot. De telles présentations sont non seulement monotones, mais souvent aussi incomplètes étant donné les contraintes de temps imposées par le président; l'auteur qui lit son texte risque d'être interrompu par le président avant d'avoir atteint les aspects les plus importants de son exposé.
 - b. Il est préférable de donner les grandes lignes : but de la recherche, méthodologie, principales observations et conclusions ou recommandations. Le temps alloué à chacun de ces points peut varier selon l'importance que l'auteur leur attribue. Il est conseillé à tout conférencier inexpérimenté de se préparer un texte de 4 à 5 pages dactylographiées auquel il pourra se référer.

PENDANT le congrès (**UNIQUEMENT** pour les événements HYBRIDES; **UNIQUEMENT** pour les présentateurs de communications qui participent virtuellement), les présentateurs de communications doivent se joindre à la séance 10 minutes avant le début en utilisant **les identifiants de connexion fournis par les [organisateurs du Congrès 2023](#)**.

Les présentateurs, auteurs et co-auteurs des communications figurant dans le [programme en ligne](#) doivent être membres de l'ACSP.

Pour plus d'informations sur les directives d'adhésion, cliquez [ICI](#).

Des renseignements sur l'adhésion à l'ACSP sont disponibles [ICI](#).

Les présentateurs de communications doivent s'**INSCRIRE** au congrès de l'ACSP 2023 avant la date limite d'inscription ou leur présentation sera retirée du programme avant **le vendredi 7 avril 2023**. Pour plus d'informations **sur les frais d'inscription au congrès de 2023 de l'ACSP**, cliquez [ICI](#).

PARTICIPANTS AUX TABLES RONDES

AVANT le congrès, les responsabilités des participants aux tables rondes sont les suivantes :

- lire attentivement le [code de conduite de la Fédération](#) ;
- participer aux échanges informels sur l'ordre des temps de parole et leur durée.

PENDANT le congrès, les participants aux tables rondes doivent identifier le numéro de la salle où se déroule la séance (voire le [programme en ligne](#)) et arriver 10 minutes avant le début de la séance.

PENDANT le congrès (**UNIQUEMENT** pour les événements HYBRIDES; **UNIQUEMENT** pour ceux qui participent virtuellement), les participants aux tables rondes doivent se joindre à la séance 10 minutes avant le début en utilisant **les identifiants de connexion fournis par les organisateurs du Congrès 2023**.

Les participants aux tables rondes doivent s'[INSCRIRE](#) au congrès de l'ACSP 2023. Pour en savoir plus **sur les frais d'inscription au congrès de 2023 de l'ACSP**, cliquez [ICI](#).

Les participants aux tables rondes ne sont pas tenus d'être membres de l'ACSP, mais ils sont chaleureusement invités à le devenir. Si vous choisissez de ne pas adhérer, veuillez vous inscrire dans la **catégorie des non-membres**.

De plus amples renseignements sur l'adhésion à l'ACSP sont disponibles [ICI](#).